

Avis de constitution

SOCIETE « SYNERGIE CONSTRUCTION ET RENOVATION COTE D'IVOIRE » en abrégé « SCR-CI »

Siège ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU NON LOIN
DU COMMISSARIAT DU 40ème ARRONDISSEMENT., Lot
2424, Ilot 212

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 22/01/2025 , et enregistrés au CEPICI le 18/02/2025, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « SYNERGIE CONSTRUCTION ET
RENOVATION COTE D'IVOIRE » en abrégé « SCR-CI »

Objet : Génie civil, BTP, Etude, Conception, bâtiment, Aménagement et construction, rénovations de bâtiments, construction métallique, gestion et vente immobilière, maîtrise d'oeuvre, diverses prestations de services.

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital 2,000,000 F CFA divisé en (200.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 200 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COCODY ANGRE CHATEAU NON LOIN
DU COMMISSARIAT DU 40ème ARRONDISSEMENT., Lot

2424, Ilot 212

Dirigeant(s) M KAREEM SHERIF ADEMOLA (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2025-B13-07274 du 14/07/2025 au
Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43087/GTCA/RC/2025 du 14/07/2025

